

## La non-actualité de la guerre

Yves Goudineau \*

Les articles réunis ici, très divers dans leurs approches, se rejoignent dans leur « inactualité », en ceci que ce ne sont ni les événements dans leur chronologie ni les raisons immédiates des acteurs qui les motivent d'abord, mais une compréhension des logiques sociales que les situations de conflits ou de violences généralisées traduisent ou engendrent. Ils sont collectivement dédiés à la mémoire de Christian Geffray qui, dans ses travaux, entreprit avec rigueur de comprendre la guerre au Mozambique, la criminalisation au Brésil ou les réseaux maffieux de la drogue comme autant de pratiques sociales spécifiques [Geffray, 1990; 1995]. Plusieurs textes font du reste directement écho à différents axes, ou angles d'attaque, de sa recherche ou sont le résultat d'observations menées sur des terrains « sensibles », espaces généralement hors la loi, soumis à la violence, mais champs qu'il considérait comme privilégiés pour comprendre certaines modalités fondatrices du lien social. À cet égard, l'analyse d'Anne-Marie Losonczy, qui ferme ce recueil, montre comment, quand toutes les normes et valeurs semblent s'être délitées, seul l'horizon de la mort – et l'effort de ritualisation de son expérience la plus insensée – permet encore d'interpréter le lien social et d'articuler une mémoire collective. Cette analyse est en singulière résonance avec le dernier état de sa réflexion [Geffray, 2001].

La diversité des contextes abordés dans ce numéro exige sans doute que l'on justifie l'extension que l'on donne, et que les auteurs à travers leurs contributions ont de fait donnée, à la notion de « guerre ». Est-il légitime de ranger sous cette même dénomination les conflits réguliers entre guerriers kanak, le génocide des Rwandais tutsis, le système de terreur entretenu par les narco-trafiquants au Pérou? De nombreux chercheurs, s'efforçant de dégager la spécificité du fait de guerre, ont rappelé justement que toute violence n'était pas guerre [par exemple, Bazin, Terray, 1983], et que cette dernière s'est longtemps définie par son inscription dans des rapports sociaux spécifiques, avec des limites symboliques connues des protagonistes. La guerre était avant tout une violence contrôlée, codifiée, collective – différente en cela de la vengeance privée – et plus ou moins essentielle, selon les sociétés, à la reproduction de la vie sociale et politique. Mais l'un des effets de la modernité – à côté d'une ambition déclarée d'humaniser la

---

\* Anthropologue IRD, École française d'Extrême-Orient.

guerre (conventions internationales de La Haye et de Genève, fondation de la Croix rouge...) – fut de pervertir son côté réglé, notamment d'abolir les limites qui en restreignaient la portée, et de mettre en présence des acteurs ne partageant plus les mêmes codes, tandis que se développaient une multiplicité d'institutions spécialisées dans la violence armée, légales ou illégales. Du coup, définir la guerre dans un rapport différencié à la violence devient plus complexe. Nous parlerons donc ici de guerres, et de sociétés « dans la guerre », qu'il s'agisse de conflits internationaux ou internes, dès lors que la violence détermine largement, voire sature, le champ du social.

Cette acception a aussi l'avantage d'envisager la guerre, non comme une réponse à une cause extérieure, dans son rapport à un ennemi, mais du point de vue de la dynamique interne à la société considérée. Cette saturation du social par la violence peut fréquemment s'observer dans le cas, par exemple, des sociétés amérindiennes [Descola, 1993 ; Halbmayr, 2001] ou océaniques précoloniales où l'on est placé devant une évidente « prégnance du projet guerrier ». Charles Illouz, étudiant le cas de la guerre à Maré (îles Loyauté), montre ici que sa fonction sociale y est d'ailleurs moins à chercher dans les « échanges guerriers » réguliers entre chefferies que dans l'opposition hiérarchique entre aînés et cadets qui structure les fratries à l'intérieur de chacune. La guerre est le moyen pour les cadets, quand ils parviennent à s'imposer comme « grands guerriers », de s'affranchir de l'aîné et de braver sa « parole », tandis que celui-ci a régulièrement recours à la magie et à des « prestataires d'homicide » pour maintenir son autorité. Cette rivalité, parfois d'une violence exacerbée, à l'intérieur d'une même chefferie, fait ressortir la valeur guerrière comme fondement d'un ordre politique régional. Encore cela n'est-il possible que parce que l'on est dans un espace culturellement homogène, entre sociétés partageant des valeurs proches.

Un peu partout l'intervention coloniale modifie de manière irréversible ces rapports conflictuels réglés, ce que Patrick Royer analyse pour les sociétés du Bani-Volta, vivant à l'ouest du Burkina-Faso. Cette fois, les parties en lice n'ont plus en partage une même conception de la violence armée et présentent un déséquilibre évident dans leur capacité d'armement. Les troupes coloniales imposent une guerre à la fois conventionnelle selon les normes européennes, recourant y compris aux bombardements, et « totale » visant à asseoir leur domination dans le long terme et sur toute une région, quand les sociétés locales ne pratiquaient auparavant que des affrontements restreints entre « villages forts », où les défaites n'étaient jamais que temporaires. Pourtant, loin de céder devant la suprématie de l'armement colonial, loin même de la reconnaître, les populations de la boucle de la Volta ont fait montre d'une capacité de réaction remarquable. D'une part, elles ont étendu la pratique ancienne d'alliances intervillageoises, présidées par des « maisons de guerre », à une véritable coalition régionale comportant des communautés aux origines ethniques diverses, d'autre part, elles ont su organiser militairement un vaste territoire sous l'autorité de quelques chefs, dont le prestige reposait aussi sur des pouvoirs mystiques reconnus. C'est donc toute une organisation territoriale hiérarchisée originale, répondant à la pression d'une logique de guerre nouvelle, qui apparaît là où les Français ne voudront reconnaître officiellement qu'un mouvement de rébellion passible d'opérations de police.

La colonisation, quels que soient le continent ou l'époque considérés, présente des figures récurrentes de cette « rencontre » violente, où des espaces sociaux restreints sont tout à coup forcés à un élargissement, qu'il soit subi ou recherché par réaction. Elle sonne la fin des conflits de pure proximité, et annonce cette internationalisation quasi systématique des affrontements locaux qui caractérise les guerres contemporaines. La guerre du Vietnam, prolongeant la violence coloniale, peut rester emblématique de ce processus de rencontre porté à son paroxysme, où certaines « minorités ethniques », pourvues d'un armement rudimentaire, et pour lesquelles la guerre s'interprétait encore dans le cadre d'une chasse aux têtes codifiée, se retrouvèrent incluses dans des opérations de guérilla le long des pistes Ho Chi Minh, face à un adversaire possédant une capacité de destruction disproportionnée et les moyens technologiques les plus sophistiqués de l'époque. Dans un contexte de déstructuration totale de leur territoire, rasé par les bombardements, en présence d'ennemis qui présentaient une altérité radicale et d'alliés culturellement éloignés, ces populations durent passer brusquement d'une logique guerrière à une logique militaire : recatégoriser la notion qu'ils avaient de l'« ennemi », abandonner les pratiques sacrificielles associées au traitement de son corps, décrypter le discours révolutionnaire de leurs alliés, réinscrire le « prestige » guerrier dans une hiérarchie de soldats [Goudineau, 1997]... Avec une identité nouvelle de combattant, la guerre forgea un rôle social pour les minorités, tandis qu'elle dissolvait certaines frontières « ethniques » préalables. Mais l'après-guerre correspondit dans bien des cas, au Vietnam comme au Laos, en même temps qu'à un moment de redéfinition des découpages « ethniques » par les gouvernements, à d'importants déplacements de ces minorités et à leur marginalisation sociale au sein de l'espace culturel des populations majoritaires.

C'est à cette question des découpages identitaires, des « cassures » même, dans un contexte très différent, celui des conséquences des guerres civiles au Soudan et en Somalie, que s'attache l'article de Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Retraçant pour le Soudan l'histoire de la rébellion sudiste contre le pouvoir de Khartoum, il montre comment des stratégies différenciées de lutte cristallisent des identités, créant même des entités nouvelles (tels les Uduk), et induisent des oppositions « ethniques », parfois exprimées en termes raciaux, là où il n'y avait au départ qu'une création, inévitablement arbitraire, de l'administration et de l'ethnographie coloniales. L'opposition entre Dinka et Nuer, les deux principales composantes du mouvement, est l'illustration la plus flagrante de ce fait. Pourtant, jadis dans certaines régions, rappelle-t-il, plus de la moitié des Nuer se disaient d'origine dinka, montrant par là une certaine conscience de la fluidité de ces catégories. En Somalie, ce processus de différenciation est dynamisé par l'opportunité, pour les nombreux réfugiés issus de groupes « minoritaires », de pouvoir bénéficier des secours des organisations humanitaires, voire d'une aide à l'émigration, généralement décidés sur une base « ethno-administrative ». C'est ainsi que de nombreux groupes, dans l'espoir de jouir d'un traitement de faveur, tendent à affirmer une conscience ethnique spécifique – qu'ils avaient souvent eu tendance auparavant à négliger, voire à nier – allant parfois jusqu'à se doter, comme les Gosha, d'une formation politique pour soutenir leurs revendications particularistes. Le paradoxe veut que, dans cette compétition d'affirmations identitaires, certaines communautés

parmi les plus défavorisées, telles en Somalie les castes d'intouchables, ne parviennent pas à faire valoir leur spécificité devant la communauté internationale, ni donc à recevoir son soutien.

D'une manière générale, cette dynamique de recréation d'identités, avec tous les risques qu'elle comporte de générer des passions liées à l'exaltation des différences [Vidal, 1991, pour le Rwanda], apparaît souvent associée à des mouvements de populations, forcés ou spontanés, que les guerres contemporaines provoquent. En faisant éclater les cadres territoriaux, les conflits engendrent des dynamiques de déplacement/relocalisation, ou de dispersion/regroupement de populations [Jolivet, 1999; Lassailly-Jacob, 2000] avec des ouvertures vers des horizons sociaux et culturels autres, favorisant des ruptures comme des identifications nouvelles. C'est cette conjoncture récurrente qui fait que sur les marges des guerres contemporaines apparaît fréquemment, notamment depuis la guerre du Vietnam et le génocide perpétré par les Khmers rouges, l'institution du camp de réfugiés (remise en cause cependant depuis l'expérience des camps rwandais au Zaïre en 1994-1996). Définie par son caractère temporaire, cette institution tend pourtant, dans bien des cas, à se pérenniser au point que la fermeture d'un camp devient un enjeu politique et humain considérable. Michel Agier, dans le contexte de la guerre civile en Angola, où près d'un tiers de la population s'est trouvé en situation de déplacement, offre une analyse de la constitution du camp de Maheba (en Zambie, à 200 kilomètres de la frontière angolaise) qui illustre bien l'ordre social que peuvent instaurer ces « espaces d'exception ». Il y fait notamment voir, correspondant à l'organisation de l'espace et à la chronologie du développement du site, différentes strates de réfugiés – installés, récents, et nouveaux venus – et observe comment, suivant une logique à la fois d'inclusion-protection et de domination, des relations hiérarchiques s'instaurent entre ces différentes « générations » de réfugiés, au bénéfice des plus anciennement établis, qui ont eu le temps de se construire un statut social local et de s'identifier aux « lieux » du camp.

Pour les réfugiés palestiniens également, le camp représente un lieu d'identification fort, même s'il n'est pas exclusif d'autres référents, tel le village d'origine. Ainsi Jalal Al Hussein et Mohamed Kamel Dorai rappellent-ils comment, depuis 1948, les camps sont devenus l'incarnation spatiale la plus visible de l'identité palestinienne. Les camps représentent une permanence territoriale, niée ailleurs, en même temps qu'un espace de liberté et d'affirmation culturelle. C'est un lieu où l'on se retrouve « entre soi », avec une reproduction partielle des modes de solidarité familiaux et villageois qui prévalaient avant l'exode. C'est surtout un espace de « mémoire de la diaspora », l'organisation spatiale par quartiers recoupant une distribution en fonction des anciens villages habités en Palestine. Les camps sont cependant, avec le temps et sous l'influence de l'OLP, devenus également le lieu d'une mutation, avec une consécration de la lutte armée comme indissociable de l'identité palestinienne. Une nouvelle représentation des réfugiés, confondue avec l'idée de résistance, s'est fait jour tandis qu'étaient transformées les structures sociopolitiques palestiniennes, avec le remplacement de l'élite ancienne, notables villageois, par une nouvelle élite composée pour l'essentiel de jeunes nationalistes pro-OLP et prêts au sacrifice. Le « retour », dans ce cadre, est envisagé comme un véritable projet de conquête politique, « une réappropriation en tant qu'exilé poli-

tiquement émancipé, disent les auteurs, et non plus en tant que réfugié dépendant de l'aide humanitaire ».

La question des camps soulève justement aussi celle de l'« humanitaire ». Emery Brusset, s'appuyant sur son expérience au Rwanda, en retrace les caractéristiques, les atouts et les aveuglements. Il remarque d'abord que « l'humanitaire se distingue de l'aide au développement par le raccourcissement du temps de planification et par l'utilisation très limitée qui est faite des structures de services publics », puis aussi qu'il se caractérise par une capacité – et une volonté, souvent affichée à l'encontre des responsables locaux – d'intervention directe auprès des populations. Pourtant, reprenant les débats qui ont entouré au Rwanda – dans le cadre de la reconstruction d'après-guerre – la participation de l'aide internationale à la politique nationale d'habitat rural regroupé, l'*imidugudu*, forme de « villagisation » nouvelle ne correspondant à rien dans la vie rurale antérieure, il fait voir qu'en dépit de ce vœu souvent marqué d'autonomie d'action, les ONG n'ont généralement pas eu d'autres réflexes que de suivre les objectifs gouvernementaux (ce qui leur avait déjà été reproché lors du génocide des Tutsis) – et cela sans se poser la seule question qui importait, celle des bénéficiaires de ces projets, qui, à l'analyse, et en dépit des discours généreux, n'apparaissent pas, là encore, avoir été les plus démunis.

Les organisations humanitaires sont constamment confrontées à la question de la temporalité de leur action, particulièrement dans les contextes de guerre. Elles n'ont généralement pas les moyens d'assurer un suivi de leurs interventions, ni vocation au long terme, ce qui ne laisse de les mettre en porte-à-faux avec le désir d'efficacité de leurs agents comme avec la demande des populations assistées. S'agissant des réfugiés, les secours humanitaires créent des cadres sociaux intermédiaires, temporaires, hybrides, qui ne sont pas censés survivre aux conflits. Leur précarité même semble interdire qu'on puisse désirer s'y ancrer, et tout est fait pour entretenir l'idée, une fois la paix rétablie, d'un « retour », ou d'une émigration véritable, après le transit en camp. Pourtant, ainsi que l'indique Michel Agier, ces structures, quoique inachevées dans leur principe, deviennent porteuses d'identités pour de nombreux réfugiés, démontrant que – contrairement à ce qui est ordinairement admis dans la communauté internationale – il n'y a pas d'identification au seul lieu d'origine, qui serait le lieu « naturel » de l'identité. La guerre interdisant de prolonger les conditions d'un enracinement, l'identité se construit plutôt à travers un réseau de lieux, comme le montre l'exemple palestinien : village d'origine, mais aussi différents camps, voire lieu quasi mythique de « l'après ». L'identité forgée par la guerre et par l'exode est la mémoire d'un trajet ponctué de lieux et marqué dans les corps qui en ont souffert les étapes.

C'est cette question de la mémoire de la guerre, telle qu'elle peut s'inscrire durablement dans les corps, que Yara Makdessi-Raynaud a étudiée à Beyrouth. Là encore il s'agit d'aller au-delà de l'actualité et de voir comment cette mémoire continue d'empreindre plus d'une décennie plus tard « la vie qui continue ». S'intéressant aux maladies chroniques autodéclarées, elle peut retracer à travers son enquête à la fois toute une géographie du conflit, faisant ressortir une incidence plus ou moins forte des morbidités chroniques selon le niveau d'exposition des zones où les personnes ont vécu, ou bien reconstituer les modalités et

circonstances des ruptures affectives et sociales engendrées par une violence qui, quinze ans durant, de 1975 à 1990, a bouleversé la société libanaise. Des distinctions apparaissent derrière les pathologies, notamment entre les générations et entre les sexes, qui rappellent comment la guerre redéfinit des rôles sociaux, accentuant par exemple les différences entre ceux en âge de se battre et les générations « passives » malgré elles, ou comment, en provoquant une perte d'activité régulière pour beaucoup, elle traumatise profondément le corps social. Longtemps après, les hommes continuent d'être marqués par l'humiliation de cette diminution soudaine de leur existence sociale, tandis que les nombreuses veuves vivent toujours avec le choc affectif de l'arrachement et du manque. Une différence entre hommes et femmes apparaît aussi dans le discours sur la guerre, dans la culture qu'ils en ont tirée, dans la manière de la remémorer [Horne, 2000], tous développant néanmoins une commune idéalisation du passé. Ce qui ressort plus généralement de cette lecture des corps souffrants, c'est à quel point une population demeure fragilisée des années plus tard, sa douleur ne s'arrêtant pas, à l'évidence, avec la fin des combats.

Autre question majeure, régulièrement associée à celle des guerres contemporaines, la drogue. Alain Labrousse rappelle que cette association est ancienne, que l'on considère l'usage de drogues fait par les combattants à travers l'histoire ou bien les combats directement motivés par son commerce, telles les guerres de l'opium contre la Chine. Mais le financement de conflits par l'argent de la drogue est un fait de modernité : mis en place à l'époque coloniale, ce phénomène a poursuivi son développement au *xx<sup>e</sup>* siècle (ainsi la CIA au Vietnam ou au Nicaragua) et est aujourd'hui d'une grande généralité, raison fréquente de la persistance de nombreuses guerres locales ou régionales. La géographie de certains conflits ne s'explique que par l'enjeu que représente le contrôle des zones de production ou de transit de la drogue, lequel permet soit de prélever un impôt sur ces produits illicites (par exemple, les talibans en Afghanistan), soit de s'imposer comme intermédiaire entre producteurs et trafiquants. Sur ce dernier point, le cas qu'étudient Franco Valencia, Jorge Rios et Jean-François Tourrand est éloquent : trente années d'histoire du Alto Huallaga, région amazonienne de piémont andin au Pérou, ont été façonnées par le développement puis le recul de la production de coca, laquelle a longtemps permis à la guérilla du Sentier lumineux, qui contrôlait la région, de financer ses actions, donc de faire durer la guerre civile, à travers une alliance notoire avec les narcotraffiquants locaux. Il est du reste fréquent qu'une fois les guerres finies, ou bien quand la victoire semble inatteignable ou que les motivations idéologiques se désagrègent, certains officiers ou chefs de guérilla se reconvertissent dans le trafic de drogue : la guerre se prolonge avec des objectifs financiers non dissimulés – que l'on songe à la Birmanie ou à l'Afghanistan. Même au sein des armées régulières ou de la police, dans de nombreux pays, les cadres participent aux trafics de drogue ; ils le font cette fois non pas pour financer la force armée (payée par l'État) mais pour leur enrichissement personnel. En outre, comme le note Alain Labrousse, les réseaux de vente d'armes et ceux du trafic de drogue se recoupent largement autour du globe. Dans de nombreuses situations, en fait, des conflits locaux ne se régionalisent ou mondialisent qu'à cause des liens établis avec des trafiquants internationaux de drogue.

L'exemple péruvien illustre bien comment une région de colonisation récente, qui connaît d'abord un développement agricole assez équilibré, mélange de polyculture et d'élevage, bascule tout à coup, en se spécialisant dans la monoculture de la coca – considérablement plus lucrative –, dans un système maffieux puis dans la guerre civile et la terreur qui l'accompagnent. En quelques années, 50 % de la population du Alto Huallaga se retrouve impliquée dans le « système coca ». Avec la complicité des politiques, une véritable économie de la cocaïne est mise en place, engendrant des centres urbains, purs produits du narcotraffic, et conduisant à éliminer physiquement ou contraindre à la fuite ceux qui tentent de s'y opposer. Les luttes entre narcotrafiquants rivaux, la pression terroriste de la guérilla, amènent la création de « zones de sécurité » pour les paysans, qui deviennent comme prisonniers sur leurs terres (où ils tentent de se concilier les différentes factions). Quand l'État parviendra, au début des années quatre-vingt-dix, à imposer, sous la pression et avec l'assistance des États-Unis, une destruction massive des champs de coca, et commencera à décimer le Sentier lumineux en offrant à ses troupes la possibilité d'un « repentir », les populations locales se vivront comme otages d'une véritable guerre, pris entre divers feux d'une violence extrême. Certains paysans, liés aux trafiquants, ou contraints par la guérilla, préféreront déplacer leurs champs plus loin (comme le font aussi les Hmong au Laos avec les champs d'opium), d'autres se soumettront, conscients – la société rurale ayant été détruite par la guerre – qu'il leur sera ardu de reconstruire, sans la coca, un système agraire viable, mais souhaitant avant tout émerger du cauchemar que fut la guerre civile.

C'est une autre forme de guerre civile, urbaine cette fois, touchant les principales cités brésiliennes, qui est présentée par Jean-François Deluchey. La militarisation de la sécurité publique répond au Brésil, rappelle-t-il, à une volonté étatique forte d'anéantir la criminalité ; et cette guerre totale, menée par l'armée de terre et la police envers les délinquants, considérés comme ennemis de l'intérieur, loin d'être une métaphore, s'autorise des formes de violences organisées extrêmes, y compris la torture. C'est, en outre, un combat territorialisé, topographiquement comme idéologiquement. D'une part, les conflits armés ont pour cadre principal les quartiers pauvres, marges urbaines stigmatisées comme dangereuses et lieux naturels du banditisme. D'autre part, nous dit-il, les élites socioéconomiques s'y opposent aux milieux populaires, comme le centre à la périphérie, dans un affrontement où les premières se parent d'autorité de la référence à la loi – et de la légitimité d'un combat citoyen – et imposent aux seconds, forcés de s'y rallier sous peine d'être globalement assimilés à la criminalité, une intervention armée dont les méthodes échappent largement au contrôle démocratique. Ainsi, la guerre sécuritaire relève d'une sorte de guerre civile, sinon de classes, forme de discrimination et d'agression sociale, permettant aux dominants d'assigner au crime un profil social particulier, et par là de laisser comme hors champ leur propre criminalité. On retrouve ici les analyses de Christian Geffray qui, observant dans le contexte amazonien l'impunité des « dominants criminels », remarquait que, pour rendre intelligible tout un pan de la dynamique sociale brésilienne, il convenait « de comprendre le sens original de la référence à l'État et à la loi pour la constitution et la reproduction de pratiques communes qui jouent de la loi et du délit, naissent et prospèrent en vertu et en dépit de la loi et du délit » [Geffray, 1995 : 111].

C'est une situation d'impuissance, voire d'effacement radical, de la loi, de violence omniprésente, d'état de guerre quotidien de la société, où les crimes idéologiques ne se distinguent plus de la criminalité commune, où toute référence éthique est vaine, qu'Anne-Marie Losonczy aborde avec l'observation de la situation en Colombie, notamment à Medellín. Elle donne un nom à cette saturation de tout le champ du social par la violence, que nous évoquions plus haut: la « terreur ». Soit une guerre civile où tous les codes, tous les repères semblent avoir disparu, où l'identité des ennemis, celle des territoires, les chronologies des agressions ne sont plus assignables à force d'être multiples, où la violence constante enferme la société colombienne dans une « solitude collective », l'isolant dans l'espace régional et dans l'histoire. Cet au-delà de la guerre est comme surdéterminé par la mort violente, sorte de scansion continue du social, et seul « projet » capable de donner encore un sens, même paradoxal, aux existences. De ce fait, les cimetières deviennent un lieu essentiel de repères identitaires mais aussi de socialisation et d'échanges de services entre morts et vivants. C'est là, montre Anne-Marie Losonczy, que s'opère le seul travail de deuil encore possible publiquement, celui des *sicarios*, tueurs à gages, qui se voient, dans une ritualisation festive, construire une individualité posthume par leurs proches, à charge pour eux d'aider ces derniers à affronter leur propre mort brutale. Au contraire, les innombrables victimes ordinaires de la terreur, dont les cadavres sont généralement mutilés, démembrés, éparpillés, se trouvent dépossédés de tout statut de mort, leur famille ne pouvant procéder à leur deuil. Le désarroi populaire qui en résulte motive le « recours » à la sanctification emblématique de certains morts dans les cimetières, morts inconnus que l'on pare d'une biographie édifiante, mais aussi enfants, combattants ou tueurs célèbres... Ces saints emblématiques, dont on attend des bienfaits, tandis qu'ils représentent une tentative pour offrir un socle identitaire à tous les morts de la terreur, servent également d'ancrage à une mémoire collective atemporelle.

À l'autre extrémité du spectre par rapport aux conflits réglés, quasi structurels, de l'univers océanien considérés au départ, la violence généralisée en Colombie représente une sorte de pure conflagration, dépourvue de tout code, avec une perte totale de repères qui permettraient de la situer et de la consigner. Cette fois la guerre est non seulement au-delà de l'actuel, mais comme au-delà de l'histoire – une rencontre de mémoires restées à vif, une souffrance indéfinie en partage.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ABBINK J. [1994], « Changing Patterns of "Ethnic" Violence: Peasant – Pastoralist Confrontation in Southern Ethiopia and its Implications for a Theory of Violence », *Sociologus*, 44 (1): 66-78.
- ALLEN T. [1990], « Violence and Moral Knowledge: Observing some Trauma in Sudan and Uganda », *Cambridge Anthropology*, 13 (2): 45-66.
- BAZIN J., TERRAY E. [1983], *Guerres de lignages et Guerres d'États en Afrique précoloniale*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- DESCOLA P. [1993], « Les affinités sélectives: alliance, guerre et prédation dans l'ensemble jivaro », *L'Homme*, XXXIII (2-3), 126-128: 171-190.
- GEFFRAY C. [1990], *La Cause des armes au Mozambique*, Paris, Karthala.
- GEFFRAY C. [1995], *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne*, Paris, Karthala.



- GEFFRAY C. [2001], *Trésors. Anthropologie analytique de la valeur*, Paris, Arcanes.
- GOUDINEAU Y. [1997], « Des survivants aux survivances : quelle ethnographie en zone démilitarisée ? », in M. Agier (éd.), *Anthropologues en danger*, Paris, J.-M. Place : 51-63.
- HALBMAYER E. [2001], « Socio-cosmological Contexts and Forms of Violence. War, Vendetta, Duels and Suicide among the Yukpa of Northwestern Venezuela », in B.E. Schmidt, I.W. Schröder (eds), *Anthropology of Violence and Conflict*, London, Routledge.
- HORNE J. [2000], « Corps, lieux et nation : la France et l'invasion de 1914 », *Annales HSS*, 55<sup>e</sup> année, 1 : 73-109.
- JOLIVET M.-J. (éd.) [2000] « Logiques identitaires, logiques territoriales », *Autrepart*, 14.
- LASSAILLY-JACOB V. (éd.) [1998], « Communautés déracinées dans les pays du Sud », *Autrepart*, 5.
- OTTERBEIN K.F. [1973], « The Anthropology of War », in J.J. Honingmann (ed.), *Handbook of Social and Cultural Anthropology*, Chicago : 923-958.
- RICHES D. [1991], « Aggression, War, Violence : Space/Time and Paradigm », *Mau (n. s.)*, 26 (2) : 281-298.
- VIDAL C. [1991], *Sociologie des passions (Côte d'Ivoire, Rwanda)*, Paris, Karthala.
- WARREN K.B. (ed.) [1993], *The Violence Within : Cultural and Political Opposition in Divided Nations*, Boulder, San Francisco and Oxford, Westview Press.